



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Infirmier Diplômé d'Etat
Emploi	Infirmier
Métier	Infirmier en unité d'hospitalisation complète
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	OUEST
Structure interne (CR - Code et Libellé)	69G38 - Hospitalisation Complète
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2014 - G. Lanteri Laura / 2016 - G. Canguilhem / 2023 - F. Dolto / 2025 - J.-B. Pontalis

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

L'infirmier (ière) est placé :

- Sous l'autorité hiérarchique du directeur et, par délégation du directeur, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé, assistants du chef de pôle, pôle Ouest.
- Sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin chef et des PH du service.

Il bénéficie d'un entretien d'évaluation annuel avec le cadre de santé ainsi que d'un bilan annuel avec le responsable médical de la structure qui est le garant du projet de service de l'unité, et le cadre de santé.

L'encadrement se réserve la possibilité de modifier l'affectation de l'agent, selon la nécessité du service.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

Cycle hebdomadaire	35 heures (8H45) ou 36 heures (12H)
Amplitude horaire	6h30-15h15 ou 12h15-21h (8H45) ou 6h30-18h30 ou 9h-21h (12H)

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Ouest de psychiatrie générale assure la psychiatrie de service public du secteur 69G38 Lyon rive droite (Lyon 1,2 4 et 5), communes de Caluire, Rillieux-la-Pape, Neuville-sur-Saône et limitrophes, Vaulx-en-Velin. Le pôle Ouest est au service d'un bassin de population de 227 835 habitants de plus de 16 ans.



Le pôle Ouest assure également des missions transversales de recours dans le champ de l'intervention précoce pour les psychoses au service d'un bassin de population de 844 108 habitants. Il assure des missions d'enseignement, de recherche (clinique et neuroscientifique) et de coordination à périmètre régional dans le champ de l'intervention précoce pour les troubles psychotiques.

Le pôle est organisé autour de **4 services** : service d'hospitalisation complète, service de liaison, service ambulatoire et service transversal pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque.

L'entrée dans les soins – hors hospitalisation en urgence – est organisée depuis deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO). Le service de liaison assure la liaison entre les dispositifs du secteur, et entre les dispositifs de secteur et le domicile du patient.

Le pôle Ouest comprend :

- **3 services sectorisés** :
 - Le **service hospitalisation complète** qui s'adresse à l'ensemble des patients du pôle et comprend quatre unités d'hospitalisations : Georges Lanteri-Laura, Georges Canguilhem, Françoise Dolto, Jean-Bertrand Pontalis ;
 - Le **service ambulatoire** avec trois centres médico-psychologiques (CMP), trois centres d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP), deux centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation (CADEO) ;
 - Le **service de liaison** avec un hôpital de jour (HDJ) de crise et une équipe mobile polaire qui gère notamment le dispositif Roussy ;
- **1 service transversal** pour les premiers épisodes psychotiques et les états mentaux à risque qui comprend une unité d'hospitalisation complète, et trois unités ambulatoires (PEPS programme rétablissement, PEPS case management, et CoVuJeunes). Le service transversal porte également des missions de recherche et d'enseignement dans le champ clinique et des neurosciences appliqués à l'intervention précoce sur un périmètre régional.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs de nature relationnelle technique ou éducative en tenant compte de l'évolution des soins.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologique, sociale, économique et culturelle.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1. Poste journée

- Réaliser les activités principales des IDE en horaires de matin ou d'après-midi ;
- Coordonner les RDV médicaux ;
- Réaliser les accompagnements des patients lors des RDV le nécessitant ;
- Participer aux réunions cliniques et synthèses organisées.



7.2. Poste matin ou soir

- Réaliser l'accueil des patients entrant: entretien, inventaire, présentation de l'unité, administratif, personne de confiance, livret d'accueil, check-list, prise des paramètres vitaux et douleur ;
- Assurer le suivi des patients accueillis ;
- Participer aux entretiens médico- infirmiers ;
- Réaliser des entretiens infirmiers et les soins infirmiers relevant du rôle propre ou sur prescription médicale ;
- Réaliser l'éducation thérapeutique attendue et la prévention individuelle selon les recommandations ARS et institutionnelles ;
- Réaliser les surveillances prescrites ou évaluées nécessaires par les prises en soins : risque suicidaire, isolement, risque de fugue ;
- Coordonner les RDV médicaux ;
- Réaliser les accompagnements des patients lors des prises en soins somatiques selon les recommandations médicales ;
- Transmettre et alerter les médecins lors de situation nécessitant une évaluation médicale ;
- Travailler avec l'entourage des patients ;
- Faire le lien avec les différents intervenants ;
- En l'absence du cadre de santé de l'unité, coordonner le travail des ASD et ASH de l'unité ;
- Préparer la sortie des patients : accompagner la prise de RDV de suivi, coordination des intervenants, information de l'entourage, organisation du départ ;
- Réaliser les commandes de matériel et de médicament nécessaire au bon fonctionnement de l'unité en adéquation avec les stocks présents ;
- Réaliser l'entretien du matériel biomédical et pharmaceutique ;
- Participer à l'accueil et à l'encadrement des étudiants et des nouveaux professionnels accueillis ;
- Travailler en sécurité, port du PTI ;
- Assurer l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (ASD ASH) ;
- Participer à l'accueil, l'encadrement et l'évaluation des étudiants (IDE, ASD) ;
- Initier et/ou participer à des démarches qualité ;
- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge) ;
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues...) ;
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement ;
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins ;
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux ;
- Participer à la bonne gestion du planning.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Investir la référence d'une thématique : tutorat, pharmacie, hygiène, qualité, groupe ;
- Participer à la mise en place du projet d'unité et de pôle ;
- Initier et/ou participer à des projets de recherche en soins infirmiers ;
- Assurer des missions spécifiques (correspondant pharmacie, linge...) ;
- Assurer des missions transversales (organisation journée de service, réunion de secteur, groupe de travail thématique...) ;
- Investir la référence d'une thématique : tutorat, pharmacie, hygiène, qualité, groupe.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Posséder un esprit d'initiative et une capacité d'autonomie mais savoir travailler en groupe ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Avoir des capacités d'adaptation ;



- Posséder le sens de l'organisation et de la planification du travail ;
- Etre capable d'écoute et d'empathie ;
- Aptitude à rendre compte ;
- S'inscrire dans le projet de soins de la personne accueillie ;
- Faire preuve de maîtrise de soi face à des situations de crise ;
- S'inscrire dans une dynamique d'évolution (formation continue, conférences et congrès) ;
- Faire preuve de dynamisme.

9.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'Etat Infirmier ou d'Infirmier de Secteur Psychiatrique

9.2. Expérience professionnelle

- Une expérience en psychiatrie est souhaitable

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Une formation sur l'accueil et/ou aux techniques d'entretien infirmier est un plus ;
- Posséder des connaissances cliniques spécifiques aux pathologies psychiatriques ;
- Connaissance en techniques de réhabilitation/remédiation cognitive.

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

POLE OUEST

Modifications apportées par la nouvelle version

- Modification point 4

Rédaction	Vérification	Validation
S. CELLARD Cadre Supérieure de Santé	F. MARTIN Cadre supérieur de santé Responsable recrutement	P-H. DUCHARME Directeur des Soins